

On voit par-là l'estime que S. Léon faisoit de cet exercice, puisqu'il le propose comme la fin de la tempérance chrétienne à laquelle il exhorte les fideles. On voit qu'il vouloit qu'il fût fréquent, & qu'il oblige les fideles de retrancher dans leur vie tout ce qui pourroit les empêcher de s'y appliquer.

---



---

### CHAPITRE VIII.

*Que l'Ecriture ne nous commande rien davantage que la méditation de la loi & des œuvres de Dieu.*

Toutes les autorités des Peres que nous avons produites jusqu'ici, & toutes les raisons que nous avons alléguées, doivent plutôt être regardées comme un éclaircissement qui nous fait comprendre l'utilité de la pratique de la Méditation, que comme un fondement nécessaire pour l'autoriser. Car il n'en faut point chercher ailleurs des preuves & des fondements que dans l'Ecriture même, qui l'autorise & la recommande d'une manière si forte, que l'on a tout sujet de dire de la Méditation, que c'est la voie que Dieu

*justifiée par les Peres. L. IV. 329*  
nous a apprise pour opérer notre sanctification.

Si elle nous décrit un homme de bien, elle lui donne pour principale qualité de méditer la loi de Dieu le jour & la nuit : *Et in lege ejus meditabitur die ac nocte.* Ps. 1.

Si elle veut nous exciter à desirer le bonheur d'une vie pure & sans tache, en nous disant : *Qu'heureux sont ceux qui se conservent purs dans sa voie, & qui marchent dans la loi du Seigneur;* elle ajoute incontinent pour nous faire voir par quel moyen ils arrivent à ce bonheur : heureux ceux qui tâchent de pénétrer ses ordonnances : *Beati qui scrutantur testimonia ejus.* Ps. 118.

Si elle nous exhorte à conserver la loi dans notre cœur, c'est-à-dire, à l'aimer, en quoi consiste la véritable justice, elle nous enseigne en même-temps qu'il faut pour cela l'avoir toujours devant les yeux de l'esprit : *Ne recedant ab oculis tuis, custodi ea in medio cordis.*

Elle veut que nous fassions de la méditation de la loi de Dieu, notre première pensée à notre réveil : *Et vigilans loquere cum eis;* Prov. 4, 21. que nous y songions en marchant : *Cum ambulaveris* Prov. 6, 21.

*Ibid.*

gradiantur tecum; que toutes nos actions en rappellent le souvenir: *Liga eam in digitis tuis*; que nous soyons dans une vigilance & une attention perpétuelle pour l'écouter, comme un homme qui seroit à la porte d'un riche pour en obtenir du secours: *Beatus homo qui audit me, & qui vigilat ad fores meas quotidie, & observat ad postes ostii mei.*

Qu'est-ce que le Livre de l'Ecclésiaste? qu'une méditation sur la vanité du monde, sur l'inutilité des occupations & des travaux des hommes, sur le néant de tous les biens passagers, & même de la science & de la sagesse purement humaine: *Vidi cuncta quae sunt sub sole, & universa vanitas & afflictio Spiritus.* Et quand le Saint-Esprit nous propose ces saintes réflexions, n'a-t-il pas dessein de nous faire passer par les mêmes vues, & de nous conduire par-là à mépriser toutes les choses temporelles, & à n'estimer rien que par rapport à Dieu? Craignez Dieu, dit le Sage, & observez ses Commandemens; car tout l'homme consiste en cela. *Deum time, & mandata ejus observa, hoc est omnis homo.* C'est le terme de ces considérations

auxquelles il desire de nous conduire: mais le chemin qu'il prend est de contempler la vanité de toutes les choses du monde. Il est vrai que le Sage blâme les méditations & les recherches de curiosité, & qu'il les représente comme une des plus grandes miseres des hommes: *Frequensque meditatio carnis afflictio est*; mais ce ne sont que les méditations inutiles, qui ne tendent qu'à connoître les créatures, & non à connoître Dieu.

Le Livre de l'Ecclésiastique est plein d'exhortations de nous appliquer à l'étude de la sagesse, & d'en faire l'objet de nos pensées & de nos méditations. Cherchez-la, dit l'Ecclésiastique, & elle se manifestera à vous: *Investiga illam & manifestabitur tibi.* Occupez-vous à penser aux Préceptes de Dieu, & appliquez-vous-y continuellement: *Cogitationem habe in praeceptis Dei; & in mandatis Dei maxime assiduus esto.*

Et l'on peut dire même que toute l'écriture n'est rien qu'un Livre de méditation que Dieu nous a proposé, puisqu'il ne nous a été donné que pour nous instruire de la vérité, selon cette sentence de l'Apôtre: *Toute l'écriture est utile à notre instruction, & qu'on*

ne s'en instruit bien qu'en la méditant.

*Aug. Conf.*  
l. 11, c. 2. Il n'y a point d'homme de bien qui ne doive dire avec saint Augustin : il y a long-temps, Seigneur, que je desire avec ardeur de méditer votre loi, & d'exposer devant vous ma conscience & mon ignorance, ce que j'en fais & ce que je n'en fais pas. Je ne veux plus employer à autre chose les heures qui ne seront point employées aux nécessités du corps, au délassement de l'esprit, à l'assujettissement que je dois aux hommes, ou que je ne leur dois point, & que je ne laisse pas de leur rendre. Que vos Ecritures, Seigneur, soient mes chastes délices. Que je ne tombe point dans l'erreur en les laissant, & que je ne m'en serve jamais pour y faire tomber personne. Le jour & la nuit vous appartiennent, & les moments ne s'écoulent que par vos ordres. Accordez-moi, Seigneur, quelques-uns de ces moments pour les employer à méditer les secrets de votre loi, & ne les tenez point fermés au desir ardent que j'ai de les découvrir. Ces forêts sacrées n'ont-elles pas leurs cerfs qui s'y nourrissent, & qui y ruminent ?

Mais ce qu'il y a de plus considéra-

ble est que Dieu en nous donnant son Ecriture, ne nous a pas seulement fourni l'objet de nos méditations, & ne nous a pas seulement excités à la méditer par des exhortations fortes & répétées; mais il a voulu encore nous en donner un modele incomparable dans le Livre des Pseaumes, afin de nous montrer de quelle maniere nous devions pratiquer cet exercice. Car il n'y a point de sorte de méditation dont ce Livre tout divin ne nous donne d'excellents exemples.

On y voit de quelle sorte il faut considérer les œuvres & les merveilles de Dieu, pour en tirer des sujets de le glorifier & de le bénir. Je me suis souvenu, dit David, des œuvres du Seigneur, je repasserai dans ma mémoire les merveilles que vous avez faites dès le commencement du monde. Je considérerai tous vos ouvrages. Je méditerai sur votre conduite.

On y voit de quelle sorte il méditoit la Loi de Dieu, & l'ardeur qu'il avoit de la pénétrer. Vos ordonnances, dit-il, sont admirables : c'est pourquoi mon ame s'applique à les rechercher. Vos paroles étant découvertes, éclairent l'ame, & donnent l'intelligence

*Pf. 76, 23*  
12 & 13.

*Pf. 128, 4*

334 *De l'Oraison Mentale*  
aux petits. Je méditerai vos préceptes,  
& je considérerai vos voies.

On y voit comment il s'en servoit pour y conformer sa conduite, & pour régler ses actions sur cette lumiere divine. J'ai examiné, dit-il, ma conduite, & j'ai dressé mes pas dans la voie de vos préceptes.

On y voit l'examen qu'il faisoit de  
Ps. 76, v. son cœur & de ses affections. J'ai, dit-  
7. il, médité durant la nuit: je me suis entretenu en moi-même, & j'ai fait une exacte recherche de toute mon ame.

On y voit comme il tâchoit de pénétrer les causes du bonheur temporel des méchants. Je me suis mis en peine  
Ps. 72, v. de pénétrer dans ce secret, & j'y ai  
16. travaillé inutilement.

On y trouve de quelle sorte il méprise ce bonheur par la considération de son peu de durée. J'ai vu, dit-il, le méchant dans le comble de l'honneur, & élevé comme les cedres du Liban; j'ai passé, il n'étoit plus. J'ai cherché, & la place où il paroissoit être élevé, ne s'est plus trouvée.

Enfin il n'y a gueres d'objets auxquels l'Esprit de Dieu n'ait fait appliquer ce saint Prophete, ni de saintes

*justifiée par les Peres. L. IV. 335*  
affections qu'il n'en ait tirées, pour apprendre à toute l'Eglise de quelle sorte elle devoit considérer ces vérités, & l'usage qu'elle devoit en faire, & dans ses prieres, & dans sa vie.

---

## CHAPITRE IX.

*Oraison Mentale expressément enseignée dans l'Echelle des Religieux, attribuée à Guigues, Prieur de la Grande-Chartreuse.*

**N**ous n'avons allégué jusqu'ici que des preuves des principes sur lesquels l'Oraison Mentale est établie, & dont elle se tire par des conséquences nécessaires, & il est naturel que ces principes aient produit dans la suite des méthodes plus particulieres, ceux qui s'y sont appliqués, s'étant portés à faire part aux autres des facilités que l'usage leur avoit fait rencontrer. Ainsi il y a déjà bien des siècles que la pratique de l'Oraison Mentale se trouve enseignée avec une juste étendue dans un excellent traité intitulé, *l'Echelle des Religieux*, qui est attribué par d'excellents manuscrits à

Guigues, Prieur de la Grande-Chartreuse, qui vivoit du temps de saint Bernard. L'Auteur de ce Traité ayant dessein d'expliquer par quels exercices un Religieux devoit tâcher de s'élever à la perfection de son état, les réduit à quatre : à la lecture, à la méditation, à l'oraison, & à la contemplation.

Il définit ensuite ces quatre exercices : & après avoir dit de la méditation, que c'étoit une action de l'ame qui recherchoit par le secours de la raison, la connoissance des vérités, il exprime l'usage de ces quatre exercices en cette maniere. La lecture, dit-il, vous présente la viande que vous devez manger, la méditation la brise & la rompt. L'oraison la goutte, la contemplation s'en nourrit. La lecture ne présente que l'écorce, la méditation en pénètre le fond. L'oraison forme des desirs & des demandes, la contemplation jouit. Puis expliquant en particulier la maniere de méditer, il en propose un exemple.

La méditation, dit-il, se joignant à la lecture, ne demeure pas dehors; elle ne s'arrête pas à la surface; elle pénètre le fond : elle ne laisse rien passer;

passer; elle fait attention à tout. Celui qui médite comme il faut, remarque, par exemple, que l'Ecriture dit: Bienheureux ceux qui ont le cœur pur; parce qu'il ne suffit pas de ne pas avoir les mains souillées par de mauvaises actions, si l'on n'a de plus l'ame purifiée de mauvaises pensées. C'est ce que le Prophete nous confirme, quand il nous dit: Qui est-ce qui montera à la montagne du Seigneur, & qui subsistera dans son saint lieu? ce sera celui qui n'a point les mains souillées, & qui a le cœur pur.

Il considere aussi combien le Prophete desiroit ardemment cette pureté de cœur qui lui faisoit dire à Dieu dans sa priere: O Dieu, créez en moi un cœur pur. Et en un autre lieu: Si je découvre quelque iniquité dans mon cœur, le Seigneur ne m'exaucera pas.

Il pense au soin extrême que Job avoit de se maintenir dans cette pureté de cœur qui lui faisoit dire, qu'il avoit fait un accord avec ses yeux; qu'ils ne présenteroient jamais à son esprit l'image d'une femme. Combien ce saint homme se tenoit-il à l'étroit, puisqu'il ne se donnoit pas la liberté d'ouvrir les yeux sur les vains objets

d'illusion, de peur d'en voir quelqu'un qui excitât ensuite, malgré lui, de mauvais desirs dans son cœur? Après s'être entretenu quelque temps de ces pensées sur la pureté du cœur, il passe à la considération de la récompense que Dieu a promise à cette vertu; du plaisir & de la gloire qu'il y a à voir le visage de Jesus-Christ, le plus beau de tous les enfants des hommes, non plus dans cette apparence vile & abjecte, dont sa mere la Synagogue l'avoit couvert, mais revêtu de l'immortalité, & couronné d'un diadème que son Pere lui a donné au jour de sa résurrection & de sa gloire, & dans ce jour qui est proprement le jour de Dieu, & le jour que Dieu a fait.

Ne voyez-vous pas, ajoute-t-il, combien d'une si petite grappe il est forti de liqueur pour désaltérer notre ame, & combien cette petite étincelle a excité un grand feu, combien cette petite matiere : *Bienheureux ceux qui ont le cœur pur*, s'est étendue sur l'enclume de la méditation? Mais combien pourroit-elle s'étendre davantage entre les mains d'un homme plus expérimenté dans ces exercices spirituels? Car je sens bien que ce puits est très-

*justifiée par les Peres. L. IV. 339*  
 profond. Mais pour moi je ne suis qu'un novice sans expérience, & à peine en ai-je pu tirer ce que vous voyez.

De ces considérations il passe ensuite à l'explication de ce qu'on appelle Oraison, & qui n'est autre chose que ce qu'on appelle dans les Livres ordinaires de piété, les affections, comme la méditation n'est rien que ce qu'on appelle considération. Ayant, dit-il, allumé des flammes dans son ame, & excité en elle ces desirs, elle commence à sentir l'odeur de ces parfums, la boîte qui les enfermoit étant comme rompue. Mais ce n'est encore que par l'odorat, & non par le goût, & elle comprend par-là quel bonheur ce seroit d'éprouver cette pureté, puisqu'il y a tant de plaisir à la méditer. Mais que peut faire cette ame? Elle sent une ardeur extrême de la posséder; mais elle ne trouve point en soi de moyens pour l'obtenir. Sa soif augmentant par la recherche, la méditation ne fait qu'augmenter sa douleur, selon l'expression du Prophete, parce qu'elle desire ardemment cette douceur que la méditation lui découvre dans la pureté de cœur, mais qu'elle ne la

goute pas encore ; car ce n'est, ni la lecture, ni la méditation qui nous la donne ; il faut qu'elle nous vienne d'en haut. Lire & méditer sont des actions communes aux bons & aux méchants ; mais cette Oraison dont nous parlons, vient de Dieu seul.

Il est bon de remarquer que ce saint Religieux n'entend en ce lieu, par le mot d'Oraison, que les affections du cœur, accompagnées de sentiments tendres ; & on peut même le conclure de ce qu'il dit dans la suite : que lors même que Dieu retire cette douceur par les raisons qu'il en marque, il demeure présent pour nous gouverner, c'est-à-dire, pour nous faire agir. Or s'il nous gouverne par une grace insensible, il nous fait aussi souvent, & prier, & méditer par une grace qui ne se distingue pas sensiblement de la nature.

Il explique ensuite l'enchaînement de ces différents degrés, par lesquels il prétend que les Religieux doivent s'élever à Dieu, & il dit qu'il n'arrive presque jamais qu'on obtienne les derniers sans les premiers ; mais que les premiers ne servent de rien sans les derniers. Car que sert, dit-il, de

passer son temps à une lecture continue, si nous n'en tirons le suc, en faisant réflexion sur ce que nous lisons, & si nous ne le faisons passer jusqu'au fond de notre ame, en nous servant de cette lumière pour en examiner l'état, & en imitant ceux dont nous prenons plaisir de lire les actions ? Mais comment pourrions-nous nous entretenir de ces pensées, & éviter de passer les bornes marquées par nos Peres, en nous occupant des choses vaines & frivoles, si nous n'avons eu soin de nous en instruire en lisant, ou en écoutant la parole de Dieu ? Que sert de même de voir par la méditation ce qu'il faut faire, si l'Oraison ne nous fortifie pour en obtenir la grace ?

Et c'est pourquoi il conclut, que la lecture sans la méditation est sèche, que la méditation sans la lecture est sujette aux illusions, que l'Oraison sans méditation est tiède, & que la méditation sans Oraison est infructueuse, & enfin qu'on ne parvient point à la contemplation que par l'Oraison, si ce n'est par une espece de miracle.

A quoi il ajoute cet avertissement important, que, quoique Dieu puisse faire cette grace à quelques-uns sans

342 *De l'Oraison Mentale*  
passer par ces degrés, néanmoins nous ne pouvons prétendre, sans présomption & sans tenter Dieu, à ces grâces si extraordinaires, que nous devons toujours faire ce qui est en nous, nous appliquant à lire & méditer sa loi, & à le prier qu'il secoure notre foiblesse, & qu'il jette les yeux sur notre imperfection. *Non tamen ideo debemus nos quasi Deum tentantes divina presumere, sed facere quod ad nos pertinet, legere scilicet & meditari in lege Dei, orare ipsum ut adjuvet infirmitatem nostram, & videat imperfectum nostrum.*

Sur quoi on doit remarquer qu'il parle en cet endroit d'une Oraison plus commune & moins sensible, puisqu'il la met au rang des choses que nous devons faire pour ne pas tenter Dieu, & qui appartiennent à l'homme: *que ad nos pertinent.* Ce qui ne se dit que de certaines actions qui ne sont pas sensiblement surnaturelles: au lieu qu'il avoit décrit l'Oraison dont il avoit parlé, comme un don qu'on devoit attendre purement de Dieu.

Il n'est pas nécessaire de montrer que les exercices que décrit ce Religieux, sont les mêmes que ceux que l'on enferme présentement sous le nom

*justifiée par les Peres. L. IV. 343*  
d'Oraison Mentale. Car ceux qui en prescrivent des regles, veulent de même qu'on s'y prépare par la lecture de quelque bon livre, qu'on s'occupe l'esprit de ce qu'on en aura retenu, ou de ce que la mémoire nous fournira sur le même sujet; qu'on se serve des vérités méditées pour régler sa vie, & pour tâcher d'exciter en soi de saintes affections. C'est proprement là ce qu'on appelle Oraison Mentale; & l'on voit tout cela dans le modele que Guignes propose de ces exercices, dans lesquels il renferme le principal moyen de la perfection religieuse.

Ce n'est pas seulement cet Auteur qui propose la méditation dans ce siecle comme un secours nécessaire à l'Oraison. Hugues de Saint-Victor le fait en des termes aussi forts que lui, & ce qu'il en a dit a servi de regle à saint Bonaventure qui le rapporte. L'Oraison, dit-il, a besoin de la méditation, & sans elle elle ne peut être parfaite. Il faut que la méditation la précède & l'accompagne. D'où saint Bonaventure conclut, que si nous voulons prier Dieu avec prudence & utilité, il faut que nous nous exercions à une méditation continuelle. *Necessse est ut si pru-*  
P iv

344 *De l'Oraison Mentale*  
*denter & utiliter Deum orare volumus,*  
*animum nostrum jugi meditatione exer-*  
*ceamus.*

On trouve même les degrés marqués dans ce Traité de l'Echelle des Religieux, exprimés dans un Sermon de saint Augustin. Ayez, dit-il, dans les mains les livres saints, ayez l'esprit occupé de saintes pensées. Que votre priere soit continuelle, & n'interrompez point la chaîne de vos bonnes actions, afin que lorsque l'ennemi voudra vous tenter, il vous trouve toujours appliqués à quelque bonne œuvre. *Sit in manibus divina lectio, in sensibus Dominica cogitatio: oratio jugis omnino non cesset, & salutis operatio perseveret, ut quoties ad tentandum accesserit inimicus, semper nos bonis operibus inveniat occupatos.*



*justifiée par les Peres. L. IV. 345*

## CHAPITRE X.

*Que ce que saint Bernard appelle Con-*  
*sidération, n'est autre chose qu'une*  
*espece d'Oraison Mentale, & que*  
*l'esprit a beaucoup de part à cette*  
*Oraison.*

COMME il arrive souvent qu'on ne reconnoît plus les gens quand ils sont revêtus d'habits différents de l'ordinaire, on méconnoît aussi certaines choses quand elles sont proposées sous des expressions extraordinaires, & représentées par des faces différentes de celles dont on les regarde ordinairement.

C'est ce qu'on peut dire du Traité que saint Bernard a intitulé *de la Considération*. On ne le prend que pour une instruction qu'il donne à un grand Pape, qui avoit été son disciple, touchant les devoirs du souverain Pontificat. Cependant ce n'est dans le fond qu'un Traité de l'Oraison Mentale, & un modele de la maniere dont saint Bernard croyoit qu'on devoit la faire dans toutes sortes de conditions.